



Analyse de la valeur d'utilité: éligibilité au financement de ruraux

valable du 01.01.2025

Critère	Pondération	Evaluation (points)			Valeur d'utilité	Justification, remarques
		1	0.5	0		
Gestion des terres (région)	5%	menacée, très difficile	probablement assurée, difficile	assurée	2.5	
Occupation du terroir (région)	5%	menacée	probablement menacée	assurée	2.5	0 pts selon la matrice servant à évaluer la menace de l'occupation du territoire
Zone de production (exploitation)	10%	Montagne II - IV	Montagne I - collines	Plaine	5.0	
Résultats comptables et concept de gestion (exploitation)	25%	très bons résultats souhaités, innovants	Résultats moyens, pas d'évolution notable	Optimisation clairement possible	12.5	
Rentabilité (exploitation) Remboursement de la dette globale en années, pas de contribution si la dette globale n'est pas remboursée en 30 ans par le cash-flow de l'entreprise	35%	< 20 a.	20 - 30 a.	> 30 a.	17.5	
Respect des animaux (projet)	20%	Stabulation libre	Stabulation entravée (exception justifiée)	Stabulation attachée	10.0	
Valeur d'utilité totale					50.0	

S'applique seulement aux contribution, c.-à-d. au moins une étable (vaches ou jeune bétail > 20 UGB)